

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBÉRATION N° 86/2023

L'an deux mil vingt-trois le 3 juillet, à dix-huit heures, Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Laurence DUPONT, Première Adjointe.

Convocation du Conseil Municipal par l'arrêté préfectoral n°20231062 du 28 juin 2023 fixant la date de réunion du conseil municipal pour la désignation des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales au 3 juillet 2023.

Nombre de conseillers :

En exercice: 27

Présents: 19

Votants: 27

Etaient présents: Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – M. Halim YALCIN - M. Eric DERSIGNY — M. Julien PIEDPREMIER - M. Yannick ALCACER - M. Emmanuel DENIS — Mme Julie FAITOUT - Mme Colette DESJOURS – M. Eric AGBESSI - Mme Véronique CHARTIER - M. Daniel BAPTISTE - M. Joël DE AMORIM — M. Bruno DARCILLON - M. Nicolas BONJEAN

Etaient représentés :

M. Laurent THEVENOT par Laurence DUPONT

Mme Lucie PINTO par Eric DERSIGNY

Mme Florence PLUCHART par Jean-Baptiste BLEHAUT

Mme Caroline POULET par Nadège BROSSEAUD

M. Christophe VIEIRA par Colette DESJOURS

Mme Christiane ZELUS par Daniel BAPTISTE

M. Alexis VALLENT par Mme Aurélie FERNANDES

Mme Murielle VILLEDIEU par Mme Véronique CHARTIER

M. Halim YALCIN est désigné secrétaire de séance.

OBJET:

DESIGNATIONS DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code électoral :

Vu le Décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la Circulaire NOR : IOMA2308397J du 30 mars 2023 du Ministre de l'Intérieur relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°20230788 du 23 mai 2023 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués titulaires et suppléants à élire dans les communes de 1000 à 8999 habitants du département du Puy-de-Dôme pour l'élection des membres du collège électoral sénatorial ;

Vu l'arrêté préfectoral n° n°20231062 du 28 juin 2023 fixant la date de réunion du conseil municipal pour la désignation des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales ;

Mme Laurence DUPONT, expose à l'assemblée que dans le cadre du renouvellement du mandat des Sénateurs, le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs fixe au dimanche 24 septembre 2023 la date de cette élection.

Ce décret a, également fixé, au vendredi 9 juin 2023 la date de l'élection des délégués titulaires et suppléants pour l'élection des sénateurs.

Date de télétransmission : 04/07/2023
Date de réception préfecture : 04/07/2023
Page 1 sur 3

Par jugement n°2301466 du 22 juin 2023, le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand a décidé d'annuler les opérations électorales qui se sont déroulées le 9 juin 2023 pour la désignation des délégués et des suppléants du conseil municipal de Volvic en vue des élections sénatoriales.

L'arrêté préfectoral n°20231062 du 28 juin 2023 a fixé la date de réunion du conseil municipal pour la désignation des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales au 3 juillet 2023.

Les dispositions légales et réglementaires applicables fixent, pour les communes de 1 000 à 8 999 habitants, le mode de scrutin suivant le système de la représentation proportionnelle, avec application de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, ainsi que le nombre de délégués et leurs suppléants à élire, soit 15 délégués et 5 suppléants pour la Commune de Volvic.

Madame la Première Adjointe, Présidente du bureau de vote, en remplacement de Monsieur le Maire, constitue celui-ci qui comprend, les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir, M. Jean-Louis ANTONY, M. Daniel BAPTISTE, Mme Julie FAITOUT et M. Jean-Baptiste BLEHAUT. Le secrétaire étant Halim YALCIN.

Il est procédé à l'élection des 15 délégués et des 5 suppléants, à bulletins secrets.

Avant l'ouverture du scrutin, Madame la Première Adjointe constate que trois listes de candidats ont été déposées, à savoir :

- Liste « Vivons Volvic »
- Liste « Volvic Solidarités »
- Liste « Agir pour Volvic »

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins : 27
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 27

Liste « Vivons Volvic »

Suffrages obtenus : 19 Mandats de délégués : 11 Mandats de suppléants : 4

Liste « Volvic Solidarités »

Suffrages obtenus : 5 Mandats de délégués : 3 Mandats de suppléants : 1

Liste « Agir pour Volvic »

Suffrages obtenus : 3 Mandats de délégués : 1 Mandats de suppléants : 0

Les conseillers municipaux suivants sont proclamés délégués et suppléants pour les Elections Sénatoriales :

Prénom et Nom	LISTE	MANDAT
Laurent THEVENOT	Vivons Volvic	Délégué
Laurence DUPONT	Vivons Volvic	Déléguée
Jean-Louis ANTONY	Vivons Volvic	Délégué
Nadège BROSSEAUD	Vivons Volvic	Déléguée
David JARDINE	Vivons de Que de réceptions de Que de 1909 de	en préfective 230703-86/2019 guié

Date de réception préfecture : 04/07/2023 Page 2 sur 3

Lucie PINTO	Vivons Volvic	Déléguée
Jean-Baptiste BLEHAUT	Vivons Volvic	Délégué
Florence PLUCHART	Vivons Volvic	Déléguée
Halim YALCIN	Vivons Volvic	Délégué
Caroline POULET	Vivons Volvic	Déléguée
Nicolas BONJEAN	Vivons Volvic	Délégué
Véronique CHARTIER	Volvic Solidarités	Déléguée
Eric AGBESSI	Volvic Solidarités	Délégué
Murielle VILLEDIEU	Volvic Solidarités	Déléguée
Daniel BAPTISTE	Agir pour Volvic	Délégué

Aurélie FERNANDES	Vivons Volvic	Suppléante
Emmanuel DENIS	Vivons Volvic	Suppléant
Julie FAITOUT	Vivons Volvic	Suppléante
Bruno DARCILLON	Vivons Volvic	Suppléant
Christophe VIEIRA	Volvic Solidarités	Suppléant

Certifié exécutoire Reçu en sous-préfecture

le : 04 07 2023

Publié ou notifié

Le : 04 07 2023

Daniel Daniel De VIEW

Pour le Maire, la Première Adjointe Laurence DUPONT Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

> Pour le Maire, la Première Adjointe Laurence DUPONT